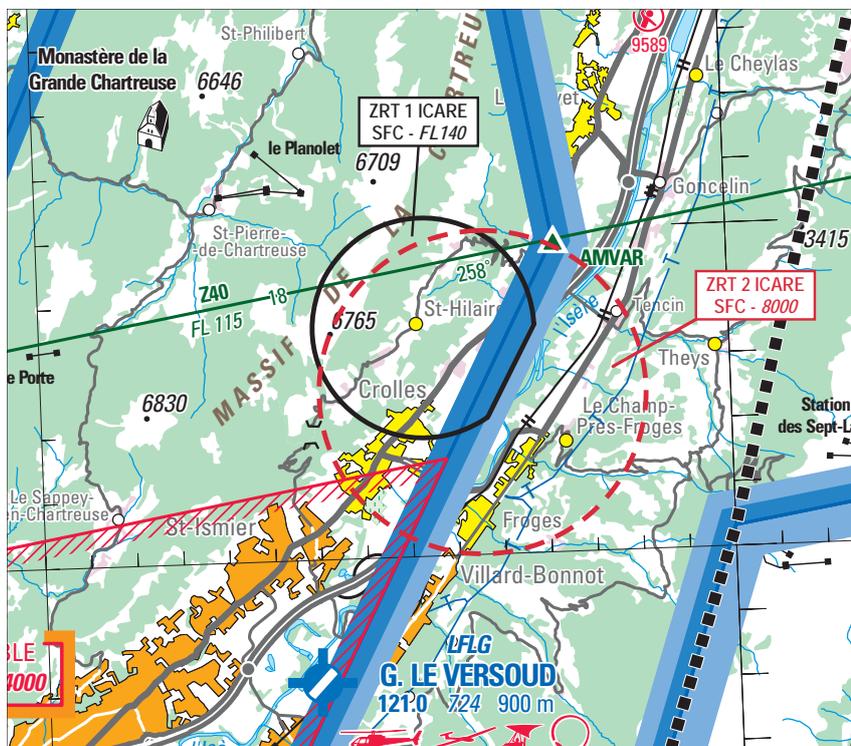


Objet : Création de 2 zones réglementées temporaires (ZRT) à l'occasion de la manifestation «Coupe Icare 2019» dans la région de Grenoble

En vigueur : Du 19 au 22 septembre 2019

Lieu : FIR : Marseille LFMM - AD : Grenoble le Versoud LFLG



Extrait carte SIA « Lyon Vallée du Rhône » au 1 / 250 000 édition 1 - 2019

ACTIVITÉ
ZRT 1 ICARE : Voltige, PUL, ULM, parachutages, montgolfières, hélicoptères, aéromodèles.
ZRT 2 ICARE : Alphajet solo Display
DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ
Activables :
ZRT 1 ICARE : 19, 20, 21, 22 SEP : 0500-1900 UTC
ZRT 2 ICARE : 19, 20 SEP : 1500-1630 UTC 21, 22 SEP : 1400-1600 UTC
INFORMATION DES USAGERS
Marseille Info : 124.500 MHz
Lyon Info : 135.525 MHz
Grenoble le Versoud TWR : 121.0 MHz

CONDITIONS DE PENETRATION

ZRT 1 et 2 ICARE

CAG et CAM : contournement obligatoire pendant l'activité sauf pour :

- les aéronefs participant à la manifestation, après accord du directeur des vols, tél : 06.72.99.10.68
- les aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique, lorsque le contournement de la zone n'est pas compatible avec ces opérations après coordination préalable avec le directeur des vols, tél : 06.72.99.10.68
- les aéronefs visiteurs ne participant pas à la manifestation ; pénétration possible suivant les consignes de la direction des vols, tél : 06.72.99.10.68

SERVICES RENDUS

Information de vol et alerte

STATUT

Ces zones réglementées temporaires (ZRT) se substituent aux portions des espaces aériens avec lesquels elles interfèrent.

LIMITES LATERALES ET VERTICALES

ZRT 1 ICARE

45°18'32" N, 005°55'47" E ;
45°17'07" N, 005°54'42" E ;
Arc horaire de 1.7 Nm de rayon centré sur
45°18'32" N, 005°53'22" E ;
45°18'32" N, 005°55'47" E.
(Cercle tronqué au niveau de l'autoroute A 41)

SFC à FL 140

ZRT 2 ICARE

Cercle de 2.5 NM de rayon centré sur
45°17'30.37" N, 005°54'36.51" E

SFC à 8000 ft AMSL

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Le plancher de la route ATS inférieure Z40 est relevé au FL145 entre les points AMVAR et OSMAS.

ORGANISMES A CONTACTER

ZRT 1 ICARE : Directeur des vols : 06.72.99.10.68

ZRT 2 ICARE : Directeurs des vols : 06.83.24.72.42 - 06.72.99.10.68